

L I B Y E

K.V. RAMACHANDRAN

Avril 1980

LE RECENSEMENT DE 1973 DE LA POPULATION

DE LA REPUBLIQUE ARABE DE LIBYE*

A - INTRODUCTION

1. Historique de la collecte des données sur la population en République Arabe Libyenne

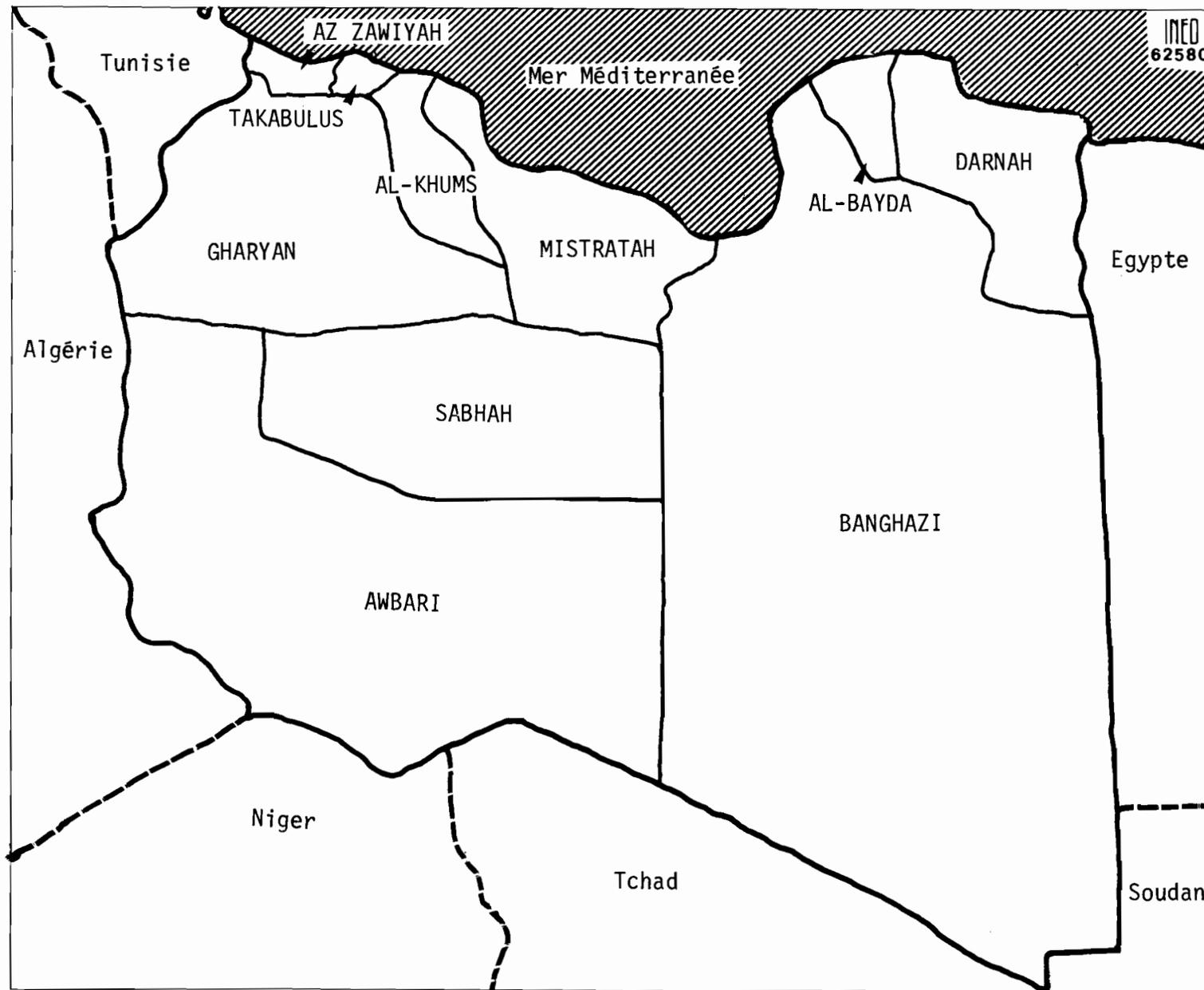
On connaît très peu de choses au sujet des effectifs de la population, de sa structure et des autres aspects démographiques en République arabe de Libye avant l'occupation italienne. Deux recensements ont été entrepris à cette époque : le premier en 1931, le second en 1936.

1.1. Le recensement de 1931

Dans ce recensement, trois sortes de questionnaires ont été utilisés. Le premier, utilisé seulement pour les Italiens, comportait des questions concernant chaque personne. Les deux autres ont été employés pour le dénombrement des Nationaux dans des conditions adaptées aux normes

* Traduction de la brochure : SYNOPSIS OF AFRICAN CENSUSES - Methodological Monographs : Libyan Arab Jamahiriya (Regional Institute for Population Studies - Research Cooperation and Publication Unit. Accra, March 1980).

CARTE ADMINISTRATIVE DE LA LIBYE



locales; l'un des questionnaires avait une information distincte pour chaque membre de chaque famille, mais avec moins de détails que pour les Italiens; l'autre questionnaire était destiné à recueillir une information collective sur les familles sans identification des individus. Le dénombrement reposait sur une base de facto.

1.2. Le recensement de 1936

Ce recensement, entrepris sur une base de jure, utilisait des questionnaires comportant des questions sur chaque personne, aussi bien pour les Nationaux que pour les Italiens. Une information était également prévue sur le nom, nom du père et prénom ou nom de famille, de chaque personne.

A la fois pour les recensements de 1931 et de 1936, il n'y a pas eu d'exploitation mécanique proprement dite. Dans les zones rurales, les questionnaires ont été listés par chef de cabillas. Dans les zones municipales, les registres d'état civil ont été mis à jour. Pour les nomades et les semi-nomades, le décompte a été effectué par l'autorité responsable.

Au recensement de 1936, les villes ont été divisées en sections, les communautés en quartiers et le reste du territoire en districts correspondant aux localités habitées par les diverses tribus. Chaque division a été assignée à l'autorité administrative locale pour l'exécution du recensement. Il est probable que les dénombrements ont comporté à la fois des omissions de personnes et d'autres types d'erreurs.

2. Le premier recensement national de 1954

Le premier recensement national a été effectué sur une base de jure, la date de référence étant le 31 Juillet 1954 à minuit. Ce fut une tentative hardie, en particulier du fait de l'importance des tribus nomades, de l'étendue du territoire, des moyens inadéquats de transport et de communication et des délais très courts dont l'administration a disposé pour mettre en place une opération aussi lourde qu'un recensement, peu de temps après l'indépendance. Néanmoins, les caractéristiques habituelles du recensement, à savoir l'organisation, la formation des agents recenseurs, la publicité, l'adaptation des questionnaires du recensement aux conditions locales, la satisfaction aux besoins conjugués du pays et de la comparabilité internationale, etc. ont été prises en compte dans l'opération.

Dans les zones habitées, les deux jours de dénombrement ont été déclarés fériés et les personnes devaient demeurer chez elles jusqu'à ce que le dénombrement ait été terminé. Toutes les dispositions ont été prises pour recenser les populations nomades et semi-nomades par l'intermédiaire de comités spécialement constitués. Le dénombrement de cette catégorie de population a pris de un à cinq mois. Les ménages des institutions ont été saisis séparément.

Même si l'information a été recueillie sur toutes les personnes dans chaque ménage, la plupart du temps cette information a été obtenue du chef de ménage ou d'une autre personne connue du ménage.

L'analyse des données a révélé une omission importante de personnes, notamment des jeunes enfants et des femmes.

3. Le recensement de 1964

Ce recensement a utilisé l'expérience du recensement de 1954 et a été sensiblement mieux fait que le précédent. Le dénombrement a été effectué sur une base de jure et a touché tous les résidents, Libyens et non Libyens. Il a toutefois exclu le personnel militaire étranger ainsi que les membres des corps diplomatique et consulaire.

Un couvre-feu a été décrété en Libye du 31 Juillet, minuit, au 1er Août, 5 heures de l'après-midi, pour faciliter le dénombrement. En même temps que la liste des habitations, un recensement exploratoire des établissements a été conduit. Le contenu du questionnaire de recensement était une amélioration de celui du recensement de 1954. Des tableaux plus détaillés sur l'activité économique et le degré d'instruction ont été obtenus. On a également obtenu des crédits plus importants pour l'organisation et le contrôle. Par la publicité, la population a été informée de l'importance du recensement. Il y avait également le sentiment que les résultats du recensement seraient utilisés pour délimiter les secteurs électoraux ainsi que pour le nombre de sièges au Parlement. Ceci pouvait assurer la couverture mais en même temps susciter des exagérations.

L'analyse des données du recensement de 1964 a montré qu'il y avait une surestimation, plus importante d'ailleurs pour les hommes que pour les femmes.

4. Le recensement de 1973

Initialement, le recensement était prévu pour le 31 Juillet 1974, mais comme le Gouvernement avait besoin des effectifs de la population et d'autres données de manière urgente pour la planification, il fut décidé en Octobre 1972 d'avancer la date du recensement d'un an, soit au 31 Juillet 1973.

La base législative du recensement existait car l'Acte du recensement de 1963 était inscrit au Livre des Statuts. Cet Acte est tout à fait adéquat et comporte les habituelles considérations sur le caractère confidentiel, la délégation de responsabilité, les pénalisations pour refus ou erreur volontaire de déclaration, etc.

B - ORGANISATION. EXECUTION

1. Description de l'organisation

Calendrier

Le calendrier général du recensement a été établi essentiellement selon des considérations de climat et également compte tenu du fait que les écoles seraient ouvertes lorsque les mouvements de population sont les plus réduits et que les maîtres seraient disponibles pour le travail de recensement. Comme il a été dit, tous les recensements nationaux ont été conduits le 31 Juillet et le recensement de 1973 a suivi la tradition mais avec seulement un intervalle de 9 ans au lieu des 10 années habituelles, un contrôle du recensement a été effectué du 1er au 7 Août 1973.

Le recensement de la population a été précédé par un décompte des immeubles et des cases, qui a permis d'en faire le recensement : des informations sur les types de constructions et d'habitat, les facilités de vie ainsi que le nombre et les caractéristiques des occupants furent également recueillies.

Il n'y a pas eu de prétest des questionnaires ou de recensement pilote, mais simplement des essais informels de divers questionnaires de recensement ont été organisés dans 7 zones.

La formation pour la conduite du recensement a été faite en 7-10 jours sur une base hiérarchique, c'est à dire chacun des groupes formant le groupe suivant dans la hiérarchie.

La codification manuelle et la saisie ont démarré en Novembre après que toutes les données eurent été reçues à Tripoli et ce travail a été achevé en Mai 1974. Les données furent alors transférées des questionnaires sur des bandes.

La première publication de résultats est intervenue sous la forme d'un rapport donnant 96 tableaux pour chacun des 10 Mohafadas en 1977, suivi par 147 tableaux nationaux (Jamahiriya) en Février 1979, traitant des divers types de données recueillies dans le recensement.

Quand les premiers résultats sont sortis de l'ordinateur, vers 1974-75, le département du recensement et des statistiques a demandé au RIPS (Regional Institute for Population Studies) par l'intermédiaire de la CEA (Commission Economique pour l'Afrique) d'évaluer leurs données. Ceci a été complété par la préparation de monographies sur la fécondité, la mortalité, la migration, les projections de population, les tables de mortalité, etc. Ces rapports analytiques, basés sur les données de recensement, sont espérés pour la mi-1980, date à laquelle le recensement de 1973 pourra être considéré comme terminé sous tous ses aspects. Les préparations devraient alors démarrer pour le prochain recensement, prévu pour Juillet-Août 1983.

Personnel et matériel

L'organisme responsable du recensement consistait en une équipe dirigée par le Directeur Général du département du recensement et des statistiques. Il y avait ensuite les Directeurs provinciaux du recensement, les chefs du recensement pour les Mudirias, les directeurs adjoints pour les Mohallas, les Musajjils (enregistreurs) et les Addas (recenseurs). Il y avait 70.000 agents recenseurs, la plupart instituteurs.

La délimitation des frontières, la numérotation des routes et la démarcation des zones de contrôle étaient effectuées par les directeurs adjoints. Les Mussajjils (enregistreurs) étaient responsables de la numérotation des bâtiments, des quartiers d'habitation et des établissements. Ils étaient également responsables du remplissage des questionnaires sur (1) le recensement des immeubles et des cases (2) le recensement des établissements. Ils n'étaient pas directement responsables des questionnaires du recensement de la population. Ils agissaient comme contrôleurs des agents recenseurs, les formaient et délimitaient les aires de dénombrement.

Les Addas (agents recenseurs) complétaient les questionnaires de recensement, faisaient des tournées complémentaires pour les rappels, etc. et remplissaient aussi le questionnaire du recensement de l'agriculture.

En raison du manque de personnel qualifié, les Nations Unies ont fourni un expert pour conseiller sur le recensement en plus du programmeur et de l'expert en traitement des données sur ordinateur. En outre, des missions de la CEA ont visité le projet et conseillé sur divers aspects du recensement.

Sept cents véhicules ont été mis à la disposition du recensement, une réserve spéciale de 2 véhicules étant prévue pour chaque zone de contrôle du désert.

2. Champ du recensement

Le recensement de 1973, de même que les deux précédents, a utilisé la méthode de jure sauf pour les populations nomades et semi-nomades qui étaient comptées sur une base de facto.

Le recensement a saisi les Libyens, les non Libyens et les nationaux de Libye demeurant à l'étranger. Il a également touché les corps diplomatique et consulaire et les membres de leur ménage.

3. Cartographie

Les données de 1964 fournissaient les listes de Mohallas, Mudirias et municipalités à l'intérieur de chaque Mohafada. Pour chaque mohalla, une description des limites était donnée. Dans les zones rurales, en plus de la description des frontières, la liste des Cabillas dans chaque mohalla était également fournie. Il était exclu (faute de temps) d'engager et de terminer un travail cartographique véritable. A la place, un repérage approximatif des installations a été effectué.

Le mohalla était la zone aréolaire primaire pour le contrôle des opérations de recensement. Il est administré par un chef local - Mukhtar - familier des limites administratives. Pour éviter les erreurs de chevauchement, les frontières entre mohallas voisines étaient établies en consultation avec les chefs locaux. A l'intérieur des mohallas, des procédures élaborées étaient mises en place pour la démarcation et le dénombrement des zones de contrôle.

4. Exécution

Comme il a été dit plus haut, le dénombrement réel a été précédé par un listing des unités d'habitation et de leurs occupants. Ce fut un utile contrôle du décompte final. Comme la liste des maisons et le comptage préliminaire ont été faits par du personnel local, on peut penser que le compte soit à peu près correct.

Le jour du recensement a été décrété jour férié, un couvre-feu a été imposé et la population a été priée de rester chez elle. Afin d'éviter les doubles comptes, l'agent recenseur devait mettre une certaine marque sur la carte d'identité de chaque adulte recensé dans une zone et des précautions spéciales ont été prises pour inclure les personnes temporairement absentes et celles qui n'avaient pas d'habitation fixe.

Les manuels de formation et les instructions pour les agents du recensement indiquant leurs tâches quotidiennes ont été préparés en plus d'un manuel de définitions pour les termes utilisés dans les questionnaires. Le manuel de dénombrement et les instructions écrites indiquaient également la conduite à suivre par les diverses catégories de personnel impliquées dans l'exécution du recensement et spécialement par les agents recenseurs qui se devaient d'avoir de bonnes relations avec la population pour obtenir l'information requise dans le questionnaire. Quelques exemples illustrant les situations les plus usuelles étaient également fournis.

La publicité et la propagande ont démarré en Mai 1973 et ont été poursuivies jusqu'à la fin de la période de dénombrement et ont utilisé tous les medias. Les moyens, tels affiches, radio, télévision et presse ont été pleinement utilisés pour instruire et informer la population sur la coopération avec le recensement. Comme le Gouvernement avait mis l'accent sur le besoin de données démographiques et qu'il avait avancé la date des opérations, toute la machinerie gouvernementale était requise pour faire un succès de l'opération.

5. Exploitation

Une fois les données reçues du terrain, elles ont été vérifiées et préparées pour être transférées sur bandes. La codification manuelle et la saisie commencèrent en Novembre 1973 et furent achevées en Mai 1974. Les erreurs de saisie ont été corrigées, après avoir été détectées. Les départements du recensement et des statistiques ont acquis un ordinateur IBM 370/135 en remplacement de la série ICL 1900. En outre, des unités d'enregistrement NCR type MDS 6401 et 6402 ont été également acquises afin de codifier directement sur bandes à partir des questionnaires. Mais au début de 1974, le centre informatique devint indépendant du département et fut donc responsable du traitement du recensement et d'autres données, ce qui posa un certain nombre de problèmes aigus.

Comme les données étaient directement transcrites sur bandes à partir des questionnaires, le contrôle des données finales a été effectué au moyen d'un programme élaboré d'édition complète et de vérification avec les questionnaires. Alors que la suppression des doubles comptes et la correction des erreurs étaient faciles, l'insertion des omissions devait être faite individuellement. Ceci a demandé beaucoup de temps et de patience.

De même, les perforateurs étaient nouveaux et nécessitèrent une formation plus poussée qu'il n'avait été envisagé. Le manque de programmeurs et de personnel intermédiaire ont obligé les experts à faire la plupart des contrôles de cohérence.

Le programme CENTS a été utilisé pour la tabulation et n'a pas posé de problème.

6. Problèmes

Comme il a été dit, le temps a été un facteur crucial qui semble avoir affecté quelques unes des étapes essentielles de l'opération. Il y a très peu de temps entre la décision de faire le recensement et sa réalisation. Le questionnaire du recensement ne semble pas avoir été à proprement parler testé de même que l'insertion ultérieure des questions sur la fécondité et la mortalité actuelles, c'est-à-dire les naissances et les décès survenus dans le ménage au cours des douze derniers mois, placées dans un coin obscur du questionnaire et ignorées par la plupart des agents recenseurs. Egalement, il semble y avoir eu une confusion en ce qui concerne la question sur le mariage, pour savoir si elle s'appliquait aux personnes de 10 ans et plus ou de 15 ans et plus.

Le contrôle de terrain et la saisie ne semblent pas avoir été très stricts puisque les données recueillies sur la fécondité et la mortalité actuelles n'étaient pas seulement inconsistantes mais tout à fait inexploitable et furent par conséquent écartées.

Une autre conséquence du manque de temps a été l'absence de cartographie proprement dite. Il n'apparaît pas que l'identification et la délimitation des zones de dénombrement aient donné entière satisfaction.

Bien que l'analphabétisme, l'ignorance et la superstition aient joué encore un rôle important dans la vie des populations, il semble que la révolution de 1969 ait suscité un enthousiasme et le désir parmi elles de coopérer avec les autorités. Toutefois les types habituels d'erreurs d'âge et d'autres erreurs ont continué à se manifester mais sur un temps réduit en raison des documents authentiques disponibles depuis 1969.

Un des problèmes sérieux semble être la conduite du recensement en même temps que d'autres travaux, ce qui entraîne peut-être une perte de qualité. Par exemple, le recensement de la population était jumelé quasi simultanément avec un recensement de l'habitat, des établissements et de l'agriculture.

Un autre obstacle était la séparation des moyens informatiques du département du recensement et des statistiques et l'apparent défaut de coordination entre eux. Une légère priorité semble avoir été accordée au traitement des données du recensement. Une importance plus grande a été donnée à la production de nouvelles informations qu'à la consolidation de données déjà recueillies.

Bien que l'ordinateur ait d'immenses possibilités, il semble que certaines exploitations conventionnelles puissent encore être utiles dans les pays en développement à cause du manque de main-d'oeuvre qualifiée, des cloisonnements de services, etc.

C - LE QUESTIONNAIRE

Comme il a été dit, il n'y a pas eu de prétest ou de recensement pilote, mais des essais informels de divers questionnaires ont été organisés dans sept zones. Ceci a donné à l'équipe du recensement l'opportunité de se familiariser avec les procédures de recensement, l'identification des frontières de mohalla, la démarcation des aires de dénombrement, l'attribution des responsabilités, le décompte des immeubles et des établissements, le remplissage des divers questionnaires, l'appréciation des concepts et des définitions, etc.

Dans les essais, des séries distinctes de questionnaires ont été essayées, la première série était précodée tandis que la seconde suivait la forme traditionnelle des questionnaires de dénombrement. Malgré l'avantage du système précodé, la forme traditionnelle fut adoptée, en raison du manque de temps pour produire les questionnaires.

Contenu

Le questionnaire du recensement des ménages contenait des informations sur le nom, la relation avec le chef de ménage, le sexe, l'âge, la méthode de détermination de l'âge, le statut matrimonial (pour les personnes de 10 ans et plus), le nombre d'enfants nés au total et le nombre d'enfants survivants de chaque femme ayant été mariée, la religion, la nationalité ou la citoyenneté, le degré d'instruction (pour ceux de 6 ans et plus), l'activité économique, l'occupation principale et le statut de l'emploi (pour ceux de 10 ans et plus), le lieu de naissance et la résidence précédente (pour les Libyens seulement), la durée de résidence au lieu de dénombrement, les handicaps physiques et la cause du handicap ou de l'incapacité et si les personnes recensées étaient présentes ou temporairement absentes la nuit du recensement. En outre, les précisions ci-dessus étaient également recueillies pour les visiteurs temporairement présents dans le ménage la nuit du recensement, avec indication de leur lieu habituel de résidence.

Le questionnaire ménage comprenait également des questions sur le nombre de naissances vivantes par sexe et les décès par âge et sexe dans le ménage au cours des douze derniers mois en outre d'une information sur l'implantation géographique du ménage et d'autres caractéristiques d'identification.

Les questionnaires ont été mis au point après des discussions approfondies avec les utilisateurs et ont été modifiés, le cas échéant, après quelques essais.

L'unité de dénombrement était la personne ou l'individu mais l'information était normalement recueillie auprès du chef ou de quelque autre adulte ou personne connue de tous les membres du ménage.

La population des institutions a été dénombrée dans les institutions où elle résidait habituellement en utilisant le questionnaire ménage et ceux qui n'avaient pas d'habitation fixe ont été dénombrés à l'endroit où ils se trouvaient à minuit de la nuit du recensement en utilisant un questionnaire pour chaque personne.

D - TABULATION. PUBLICATION

Tabulation

Les populations libyenne et non libyenne par sexe, le nombre total de ménages, la superficie et la densité dans chaque Baladiya et chaque Mohafada; nombre de ménages libyens par taille dans chaque Mohafada; population totale et libyenne dans les zones urbaine et rurale, par groupe d'âge et sexe; population totale et libyenne par groupe d'âge et sexe dans chaque Mohafada; population non libyenne par nationalité et sexe dans chaque Mohafada; non Libyens par groupe d'âge, nationalité et sexe; population libyenne par années d'âge, méthode de détermination de l'âge et sexe; population libyenne (10 ans et plus) en zones rurale et urbaine, par situation matrimoniale et sexe; Libyens (15 ans et plus) par situation matrimoniale et sexe dans chaque Mohafada; Libyens (10 ans et plus) par situation matrimoniale, groupe d'âge et sexe; Libyens (15 ans et plus) par situation matrimoniale, degré d'instruction et sexe; femmes libyennes ayant été mariées (15 ans et plus) par nombre d'enfants nés vivants et survivants par Mohafada; femmes libyennes ayant été mariées par nombre d'enfants nés vivants et survivants, par groupe d'âge; femmes libyennes ayant été mariées, en zones urbaine et rurale, par nombre d'enfants nés vivants et survivants; femmes libyennes ayant été mariées (15 ans et plus) par durée de mariage dans chaque Mohafada; femmes libyennes ayant été mariées par durée de mariage et groupe d'âge; femmes libyennes ayant été mariées par nombre d'enfants nés vivants et durée de mariage; hommes libyens mariés (15 ans et plus) par nombre d'épouses

dans chaque Mohafada; hommes libyens mariés par nombre d'épouses et groupe d'âge, par milieux urbain et rural; hommes libyens mariés (15 ans et plus) en zones urbaine et rurale, par nombre d'épouses et degré d'instruction; hommes libyens mariés économiquement actifs (15 ans et plus) en zones urbaine et rurale, par nombre d'épouses et grands groupes d'activités; Libyens par Mohafada de naissance et de recensement, par sexe; population libyenne économiquement active (10 ans et plus) par Mohafada de naissance et de recensement, par sexe; Libyens par zone de naissance, groupe d'âge et sexe; Libyens (15 ans et plus) par zone de naissance, situation matrimoniale et sexe; Libyens nés à l'extérieur du Mudaria de recensement par durée de résidence, groupe d'âge et sexe; Libyens nés à l'extérieur du Mudaria de recensement par zone de naissance, durée de résidence et sexe; population libyenne économiquement active (10 ans et plus) nés en dehors du Mudaria de recensement, par zone de naissance, durée de résidence et sexe; population libyenne économiquement active (10 ans et plus) par Mohafada d'ancienne résidence et de recensement, par sexe; Libyens résidant dans le Mudaria de recensement depuis 0-8 ans par Mohafada d'ancienne résidence et de recensement par sexe; Libyens résidant dans le Mudaria de recensement depuis 0-19 ans par Mohafada de résidence ancienne et de recensement par sexe; Libyens par zone d'ancienne résidence, groupe d'âge et sexe; Libyens (15 ans et plus) par zone d'ancienne résidence, situation matrimoniale et sexe; population libyenne économiquement active (10 ans et plus) par zone d'ancienne résidence, grande branche économique, grands groupes d'activités, statut d'emploi et sexe; Libyens par zone d'ancienne résidence, durée de résidence et sexe; Libyens par type de migrant (primaire, secondaire, retour et non migrant) par sexe, dans chaque Mohafada; Libyens par type de migrant, groupe d'âge et sexe.

Publication

Un des traits saillants du recensement de Libye de 1973 était l'idée de préparer des monographies sur les divers aspects de la population, basées sur les données du recensement. Le département du recensement et des statistiques, en collaboration avec la Commission Economique pour l'Afrique et l'Institut Régional pour les Etudes de Population ont décidé d'analyser les données et de préparer des monographies sur la qualité des informations, la fécondité, la mortalité, la migration, les projections de population et les tables de mortalité. Ces monographies sont attendues sous peu.

E - EVALUATION ET ACTIVITES POST-CENSITAIRES

Après la saisie des données et leur transfert sur bandes, le département a ressenti le besoin d'évaluer les données recueillies. Plutôt que d'entreprendre une enquête post-censitaire, il fut décidé d'utiliser les techniques d'analyse pour estimer les données et déduire les paramètres démographiques. Ainsi, il n'y a pas d'information directe sur la qualité des données recueillies autre que celles basées sur des relations indirectes, des contrôles internes et externes de cohérence, la consistance et la convergence des paramètres démographiques, etc.

Toutefois, on a saisi l'occasion du recensement pour recueillir des données urgentes sur les exploitations agricoles, l'utilisation des terres, les effectifs du bétail et une estimation des principales récoltes. Ceci fut fait à l'aide d'un questionnaire distinct sur les "Rubriques de base du recensement agricole" au cours du passage de contrôle du recensement, c'est-à-dire durant la période du 1er au 7 Août 1973. Cette information a servi à planifier le recensement de l'agriculture de 1974 et a fourni la base de celui-ci. Récemment (1980) un recensement de la main-d'oeuvre a été entrepris, utilisant l'information provenant du recensement de 1973 et il est envisagé de réaliser prochainement une enquête nationale par sondage sur le revenu des ménages, la consommation et les dépenses.

CONCLUSION

Un rapport rendant compte des diverses étapes d'une entreprise aussi gigantesque que le recensement n'est pas très adapté pour une appréciation exacte de la qualité des données recueillies. Il peut laisser dans l'ombre des défauts qui pourraient être évités dans les opérations suivantes.

Un rapport administratif a été programmé détaillant les divers aspects du recensement de 1973, mais il ne semble pas devoir être publié pour diverses raisons, de travail et autres.

Dans cette étude, nous avons essayé de rapporter quelques informations recueillies lors de l'évaluation et de l'analyse des données du recensement. On ne peut prétendre avoir rendu compte dans ces quelques

pages de tous les aspects des efforts consentis au stade de la collecte. En particulier, des lacunes existent en matière de budget et de certains problèmes à faces multiples que l'on rencontre sur le terrain, dans le traitement des données et la production des tableaux.

Une recommandation qui pourrait être aussi utile aux autres pays est que le recensement ne devrait pas être considéré seulement comme une opération de collecte et de compilation des données mais qu'il devrait comprendre aussi l'évaluation et l'analyse de ces données. Ceci implique que, même avant que les données soient recueillies, il devrait y avoir des discussions non seulement avec les utilisateurs de données, mais également avec des analystes. Une analyse postérieure des données pourrait ne pas révéler tous les faits importants qui auraient pu autrement être mis en évidence.

Il est également recommandé d'avoir une évaluation indépendante et directe du recensement par un contrôle post censitaire comprenant le contrôle de la partie cartographique et des autres bases de documentation.

Les monographies méthodologiques, les rapports analytiques et administratifs, etc. devraient constituer la base des efforts consentis en matière de collecte de données, de telle sorte que les divers producteurs, utilisateurs et autres puissent en bénéficier totalement.